



**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada  
Place Bonaventure,  
800 rue de la Gauchetière Ouest  
Voir aux présentes - See herein  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place Bonaventure,  
800 rue de la Gauchetière Ouest  
Voir aux présentes - See herein  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

<b>Title - Sujet</b> A&G réhabilitation - Contrecoeur	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EF928-181885/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> EF928-18-1885	<b>Date</b> 2018-11-19
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$MTC-035-15064	
<b>File No. - N° de dossier</b> MTC-7-40328 (035)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2018-12-03</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Joel Lussier	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mtc035
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (514) 708-3582 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

N° de l'invitation - Sollicitation No.  
EF928-181885/MTC

N° de la modif - Amd. No.  
001

Id de l'acheteur - Buyer ID  
MTC-035

N° de réf. du client - Client Ref. No.  
EF928-181885

File No. - N° du dossier  
MTC-7-40328

N° CCC / CCC No./ N°VME -MS

## **DEMANDE DE PROPOSITIONS (DDP)**

La présente modification 001 de l'invitation à soumissionner vise l'élément suivant :

- Questions et réponses.

Toutes les autres clauses et conditions à l'invitation originale demeurent inchangées.

La présente modification 001 de l'invitation vise les changements suivants :

**Q1. Dans la section 4 - Méthodologie du Devis, il est mentionné que des réunions et des présentations doivent être prévues dans le mandat. Or pour cette partie du mandat, les heures de chacun des membres de l'équipe ont été fixées. Est-ce que l'on doit considérer que les heures indiquées incluent les heures liées à ces réunions et présentations? Dans le cas contraire, comment peut-on inclure ces travaux dans les tableaux de coûts ?**

R.1 Oui, on doit considérer que les heures indiquées pour fins de soumission incluent les heures liées à ces réunions et présentations.

**Q2. Est-ce qu'il serait possible d'avoir des précisions sur le nombre de points d'échantillonnage de l'eau de surface qu'il faut échantillonner de même que leur localisation sur le site. Le débit doit être mesuré à chacun de ces points d'échantillonnage; est-ce que des équipements de mesure (comme des déversoirs), sont déjà en place ? Si non, est-ce qu'il est possible d'avoir une description de chacun des points (fossé, canalisation, présence de végétation, etc.) afin de prévoir le bon équipement de mesure ?**

R.2 À des fins de soumission, considérer dix (10) stations d'échantillonnage de l'eau de surface. Aucun équipement de mesure n'est actuellement en place. Les stations d'échantillonnage correspondent à des fossés de faible profondeur présentant un écoulement/débit intermittent selon la saison avec parfois présence de végétation (espèces envahissantes ex. : Roseau commun). Prendre note que le fossé longeant le rang du Ruisseau présente des dimensions et un écoulement plus importants que les autres fossés en bordure de site.

**Q3. Combien de puits d'observation sont à échantillonner, sont-ils déjà équipés de tubulure ? Quelles sont les profondeurs des puits et à quelle profondeur se trouve l'eau dans ces puits à échantillonner (selon la profondeur, la méthode d'échantillonnage pourrait varier) ?**

R.3 À des fins de soumission, considérer dix (10) puits d'observation pour l'échantillonnage de l'eau souterraine. Considérer que tous les puits d'observation existants sont équipés de tubulures. Les profondeurs des puits installés dans l'horizon de matières résiduelles varient entre 4,9 m et 8,5 m par rapport au sol. À titre indicatif, en novembre 2017, l'eau souterraine de ces puits a été rencontrée à des profondeurs de 3,6 à 6,2 m par rapport au sol. Les profondeurs des puits installés dans les sols naturels varient entre 4,6 m et 17,4 m par rapport au sol. Dans les puits installés dans les sols naturels, l'eau souterraine était rencontrée à des profondeurs de 0,0 à 1,5 m à cette même période.

**Q4. Il est mentionné de prévoir 20 m de forages supplémentaires. Est-il possible d'avoir une profondeur moyenne pour ces forages ? Les coûts de forages peuvent être différents si des profondeurs plus importantes doivent être atteintes.**

R.4 À des fins de soumission, considérer une profondeur moyenne de 6,5 mètres par forage supplémentaire.

**Q5. Il est indiqué que les essais de perméabilité doivent être réalisés à l'aide d'une pompe. Est-ce qu'il est possible de savoir pourquoi cette méthode est précisée ? Est-ce que l'utilisation d'échantillonneur à bille pourrait être une alternative ?**

R.5 Cette précision a été apportée afin de s'assurer d'être capable de mesurer des perméabilités potentiellement élevées dans l'horizon de matières résiduelles. L'utilisation d'un échantillonneur à bille pourrait être envisagée si les conditions hydrogéologiques le permettent.

**Q6. Est-ce que les échantillons prévus pour le contrôle de la qualité (duplicatas et blancs) sont inclus dans le nombre d'analyses mentionnés dans les tableaux ? Si ce n'est pas le cas, où doit-on inclure ces coûts ?**

R.6 Les quantités unitaires indiquées dans les tableaux pour les analyses le sont uniquement à titre indicatif pour fins de soumissions et seront révisées en fonction des quantités réellement effectuées après approbation par SPAC.

**Q7. Dans la description des éléments à inclure dans le rapport, il est mentionné de préciser la direction des vents dominants. Y a-t-il une raison particulière d'identifier cette variable ?**

R.7 Il n'y a pas de raisons particulières pour l'identification de la direction des vents dominants. Cette donnée complète la description des caractéristiques physiques du secteur à l'étude.

**Q8. Dans tous les éléments mentionnés dans la méthodologie, il n'y a pas de précisions sur l'échantillonnage des sédiments, à savoir où et combien d'échantillons sont à prélever. Cet élément est seulement indiqué dans les détails de ce qu'il faut inclure dans le rapport. Est-il possible d'avoir plus d'indication sur ces travaux s'ils doivent réellement être inclus ?**

R.8 Il est anticipé de devoir éventuellement échantillonner des sédiments présent dans le fossé longeant le rang du Ruisseau. En revanche, il n'est pas prévu de devoir échantillonner les sédiments des étangs.

**Q9. Pour la section 4.2.2.3 compréhension de la portée et l'exécution, la directive est de présenter toutes les informations demandées en une seule page. Ce n'est pas suffisant pour traiter toutes les informations demandées dans cette section.**

**À la section 4.2.2.4, Démarche, méthodologie et approche en gestion des services, il est demandé de fournir un organigramme. Cependant, le nombre de pages est restreint à 3 et l'organigramme en prendra de ½ à une page, ce qui ne laisse plus que 2 à 2½ pages pour décrire toute l'information qui y est demandée. Pourriez-vous svp ajouter une page supplémentaire pour un total de 4 pages pour cette section ?**

R.9 Le nombre maximal de pages autorisées par section est modifié comme suit :

- Pour la section 4.2.2.3 : une et demi (1 ½) pages maximum.
- Pour la section 4.2.2.4 : trois et demi (3 ½) pages maximum.

Le nombre total de pages autorisées pour la proposition technique est donc modifié à douze (12) pages (Section 3.4).

**Q10. Où doit-on insérer l'organigramme, dans la section 4.2.1.1 personnel clé ou dans la section 4.2.2.4 démarche et méthodologie ?**

R.10 Pour répondre à la section 4.2.1.1, un formulaire pour la présentation des renseignements relatifs à l'identification des membres de l'équipe (exemple type fourni à l'Annexe C) doit être complété. Par ailleurs, l'organigramme doit être fourni dans la proposition pour respecter le critère obligatoire et être inséré (et comptabilisé) à la section 4.2.2.4.

**\*\*\* Toutes les autres clauses et conditions originales de l'invitation demeurent inchangées \*\*\***